L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 15 NOVEMBRE 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue des Carondelets.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance, $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 10

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal quotidien, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'ait été donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pistarre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes ayant magasins de détail, ou: les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, ayant des agens pour navires, bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce ayant la dominion, $60. Les abonnements ne se prennent d'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et ceux fait par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, biens-meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bateaux à vapeur, doivent payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles doivent $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que toutes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations, et habitations, ventes de terrains à revendre, à louer ou à affermer, ventes de marronx, animaux égarés ou égarés &c., lui seront payées en coupes séparément et au prix ci-dessus fixé.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il y ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour de nouvelles annonces, payeront la saison des plaisirs paieront $150.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et toutes annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

CABOTAGE.

FACKET RÉGULIER ENTRE LA NOUVELLE-ORLEANS, LA BRIZE ET TOUS LES PORTS INTERMÉDIAIRES.

LE FAME, capitaine Jourdain-Martin, ayant été réparé et peint à neuf, reprendra ses voyages réguliers entre la Nouvelle-Orléans et les ports intermédiaires, tous les mercredis à 9 heures A. M. et arrivera le samedi en ville. Le capitaine Jourdain prie les passagers qui désirent embarquer sur le Fame d'être ponctuels à l'heure du départ, ainsi que les négocians qui veulent bien expédier du fret à son bord, de l'envoyer avant l'heure du départ.

Le capitaine Jourdain espère que ses anciens pratiques voudront bien l'honorer du patronage qu'ils lui ont accordé jusqu'à ce jour.

Pour fret et passage, s'adresser au capitaine, ou à JACQUES LAROSE, Agent, 74 Gravier, Ville Levée, No 71.

P. S. Le capitaine Jourdain-Martin ayant vendu à Mr. Jacques Larose la moitié du bateau à vapeur Fame, prévient les pratiques de ses amis qu'il continuera à voyager comme par le passé. Ils espèrent mériter le patronage de l'ancienne maison, qu'il n'a pas cessé de posséder, et le prie qu'on voudra bien leur transmettre. 1 oct

HARRY OF THE WEST.

Le superbe paquebot du Bayou Sara HARRY OF THE WEST, capitaine Jas. L. Clark, partira pour Bayou Sara et Tunica-ton-ha retour, il partira du Bayou Sara tous les mercredis après l'arrivée des chars du rail road. Ce bateau remplace le Lodi.

Le Harry of the West est convenablement construit pour nos voyages, il a une chambre très spacieuse. Les chambres des dames sont meublées avec des lits pour famille. Il est plus prudent de prendre du fret à bord de ce bateau est telle que tous les planteurs sucriers peuvent avoir toute confiance qu'il prendra toute la quantité qui lui sera offerte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à J. BONNER, 11, St. Charles.
13 oct—6m

FOUR ST. LOUIS—Le steamer GODESS OF LIBERTY, capitaine C. O. Pearce, partira jeudi, 16 du courant, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JOHN R. SHAW à-cor. Agents
16 nov

PAQUEBOT HEBDOMADAIRE POUR LES ATTAKAPAS, par la mer. Le steamship à haute pression CINCINNATI arrivera de Charleston vers le 10 novembre, et commencera immédiatement ses voyages sous le commandement du capitaine F. S. Giller, comme paquebot régulier hebdomadaire pour la Nouvelle-Orléans, toute la saison. Pour plus de renseignements et d'informations, s'adresser à JOHN HALL,
14 sept. No 1, Front Levée.

STEAMER MALLE DES E. U. BRILLIANT.

Paquebot hebdomadaire pour la côte Donaldsonville, Plantemine, Bayou Rouge, Port Hudson, Waterloo, Bayou Sara, Point Coupée et Tunica.

Le capitaine Hart ayant pris des arrangemens avec le Clipper-steamboat le transport de la malle le dimanche, le beau steamboat double machine BRILLIANT, partira désormais de la Nouvelle-Orléans tous les mercredis à 10 heures du matin, et de Bayou Sarah tous les samedis à midi, et fera son retour à la *Nouvelle-Orléans le lendemain matin de bonne heure.*

Les prix du passage, etc. sont les mêmes que ceux chargés par les autres steamers faisant les voyages de la côte.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
W. H AVERY, 88 Gravier
28 aout

CABOTAGE.

FOUR NEW YORK—Le brick WAKULLA, capitaine A. B. Mylerd, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord via à vis le magasin de la viande ou à CODMAN & BROTH, 74 Camp
14 nov

FOUR NEW YORK.

Ligne de paquebots de la Louisiane et New York.

Le navire HUNTSVILLE, capitaine Cornell, ayant la moitié de sa cargaison engagée, et plusieurs à bord, sera prêt à partir sous peu. Pour fret de 2.0 balles de coton d'encombrement, ou passage, ayant d'excellentes aménagements, s'adresser à HULLIN & WOODRUFF, 80, rue du Camp
Le navire paquebot MISSISSIPI, capitaine Gilliat, succédera au navire Huntsville 8 nov

FOUR NEW-YORK—Le navire AUBURN, capitaine P. Darby, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bonnes aménagements, s'adresser à bord, vis à vis la marché aux legumes, ou à J. W. STANTON & Co.
8 nov Enregistre magasin et Lafayette

FOUR NEW YORK—Le navire ALFRED, capitaine J. C. Myers, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis le marché aux legumes ou à FORDICK & BROTH,
8 nov 74 Camp

FOUR NEW YORK—Le navire LIBERTY, capitaine F. P. Newton, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis les magasins rouges ou à BAILEY & BAXTER,
8 nov 47 Commune

FOUR NEW YORK—Le navire HUNTSVILLE capitaine Cornell, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, entre les deux marchés, ou à HULLIN & WOODRUFF,
31 oct 80 Camp

FOUR NEW YORK—Pour partir immédiatement—Le brick PILGRIM, capitaine Babcock, le reste de 70 balles coton, et partira sans délai. S'adresser à bord, ou à HARROD, DARLING & Co,
27 oct 49, Commune.

FOUR NEW YORK—Le navire RIENZI, capitaine Bam. Clarke, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de bonnes aménagements, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis le marché aux légumes, ou à HAILEY & BAXTER,
27 oct 47, Commune.

BOUR BOSTON—Le barque KENTUCKY, capitaine John L. Rogers, succédera au Parthenon, et partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & co,
10 nov 49 Commune

FOUR BOSTON—Le navire PARTHENON, capitaine Wyman, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à HARROD, DARLING & co,
5 nov 49 Commune

FOUR BOSTON—Le navire A. I. fin volume, LE OPARO, capitaine Brown, ayant la majeure partie de sa cargaison engagée, sera promptement expédié. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à LEVI H. GALE,
1 nov 93, rue de la Commune

POUR BALTIMORE—Le barque MARY, capitaine Myrick, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagemens, s'adresser au capitaine à bord, vis à vis les magasins, ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR NORFOLK, City Point et Richmond—Le brick ORLEANS, capitaine Smith, partira sous peu. Pour fret ou passage, ayant de beaux aménagements, s'adresser à bord ou à BAYLEY & BAXTER, 47 Commune.

POUR SAVANNAH—Le brick FRANCIS, capitaine Lodan, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à BAILEY & BAXTER, 47 Commune

POUR CHARLESTON—La barque fine voilière ABBEY BARKE, capitaine Pratt, ayant la plus grande partie de son chargement arrêtée partira sous peu. Pour balance du fret ou passage, s'adresser à bord vis à vis les magasins triangulaires ou à LEVI H. GALE, 93 Commune

POUR FRET OU CHARTRE—Le beau navire REGULUS, capitaine Church, de 1,300 balles. Un fret sur Liverpool serait préféré. Pour les conditions s'adresser à FITBICK & BROTH, 74 Camp
13 nov

POUR FRET OU CHARTRES—Le bark AFA LACHICOLA A. 1. Pour les conditions, s'adresser à CAPDEVIELLE & CUCULLU, 73, Vieille Levée

PAQUEBOTS RÉGULIERS ENTRE LA *NOUVELLE ORLEANS & BOSTON.*
Partantes de la Nouvelle-Orléans tous les jours.
Navire Kentucky, capitaine Rogers.
Navires Diana, Tennessee, Barque Boston, Freeman, Wise, Sarah, Burwell, Nuches, Lindsay, Southerner, Hawkes.

Tous les navires ci-dessus sont de première classe et bien connus, ils sont très confortables pour le commerce; ils iront par rotation et seront remplacés par des navires de mêmes dimensions aussi excellentes. Les capitaines ont beaucoup d'expérience, et sont très attentions pour les passagers. Ceux qui auront occasion de faire des envois à la Nouvelle-Orléans, trouveront le plus avantageux de les faire par ces navires, ils seront promptement et sûrement rendus à leur destination, et seront traités avec le plus grand soin.

Les soussignés remercient le public de la faveur qu'ils ont eu de leur accorder jusqu'à ce jour, et espèrent en obtenir une plus grande encore par la suite.

Les lettres pour ces navires doivent être adressées à HARROD & DARLING,
Rue de la Commune

RECU par le navire Diadème du Hâvre: 1 pièce tissu, 1 pièce satin, 1 pièce velours, 1 pièce velours noir, 1 pièce velours, 1 pièce velours, 1 pièce velours